

AVIS D'IMPÔT 2016

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

08 SEP. 2016

4566000971 0000

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. MORET-LOING-ET-ORVANNE
28 RUE GRANDE BP 10
MORET LOING ET ORVANNE

eco' pLi 67 STRASBOURG PIC 01.09.16 CIO202



4566000971 0000

ASS INDIVISION THOMAS MICHE
GESTIONNAIRE
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vos références

Numéro fiscal : 10 38 606 058 091 C
Référence de l'avis : 16 77 4479356 13

Numéro de propriétaire : 463 T00164H

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 0651 MBWKQH
M THOMAS MICHEL JEAN ANTOINE L

21 AV MARCEAU
75016 PARIS

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 04/08/2016
Date de mise en recouvrement : 31/08/2016

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 17/10/2016

580,00 €

Pour payer par
smartphone,
flashez ce code
avec l'application
« Impots.gouv »



Voir explications
à la rubrique
« Comment payer
vos taxes foncières ? »

Vous avez payé en ligne votre dernière échéance de taxes foncières.

Vous pouvez à nouveau :

- payer par smartphone : voir ci-contre.
- payer en ligne sur **impots.gouv.fr** à la rubrique Mon espace Particulier, puis laissez-vous guider.

Vous pouvez également adhérer au prélèvement à l'échéance sur **impots.gouv.fr** pour ne plus avoir de démarches à effectuer lors de vos prochaines échéances.

Pour 2017, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace Particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** : Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 009*
 - courriel : cps.lille@dgfip.finances.gouv.fr
 - courrier : centre prélèvement service CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9
 Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
 Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contacts ») :
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
- Sur le paiement de votre impôt :
 TRES. MORET-LOING-ET-ORVANNE
 28 RUE GRANDE BP 10 MORET LOING ET ORVANNE
 Tél : 01 60 70 51 76 Courriel : t077037@dgfip.finances.gouv.fr
 - Sur le montant de votre impôt :
 SIP MONTEREAU-FAULT-YONNE CELL FONC 10 RUE ETIENNE THIBAUT
 77875 MONTEREAU CEDEX
 Tél : 01 64 32 01 03 Courriel : sip.montereau-fault-yonne@dgfip.finances.gouv.fr

* (Service 0,06 €/min + prix appel)

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 770 SEINE-ET-MARNE

Commune : 463 A THOMERY

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2015	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2016	%	%	%	%	%	%	%	
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Adresse								
	Base								
Cotisation									
Cotisations 2015									
Cotisations 2016									
Variation en % ⑧	%	%	%	%	%	%	%	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ④	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2015	62,40	%	2,37	35,85	1,227	9,02	%	
	Taux 2016	64,98	%	2,37	35,85	1,494	8,97	%	
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles	493		493	493	493	493		
	Cotisations 2015	305		12	175	6	44		
	Cotisations 2016	320		12	177	7	44		560
Variation en % ⑧	+4,92	%	0	+1,14	+16,67	%	0	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs					Base du forfait forestier ⑤	Majoration base terrains constructibles commune ⑥	Majoration base terrains constructibles intercommunalité ⑥	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »									
Base « Collectivité »									
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 3€.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑦			20
						Dégrèvement « Habitation principale » ⑨			
						Dégrèvement JA « État » ⑩			
						Dégrèvement JA « Collectivités » ⑩			
Références administratives : 770 51 075 037 463 A A W						Montant de votre impôt :			580